

Monsieur le Président,

L'exode massif des réfugiés en provenance d'Indochine pose à la communauté internationale des problèmes de la plus grande urgence qui expliquent notre présence ici aujourd'hui. Il s'agit d'une situation lourde de conséquences sur le plan humanitaire. Des dizaines de milliers de vies pourraient en dépendre selon qu'il y sera ou non trouvé remède sans délai; toutefois cette situation est d'une telle ampleur que seul un effort concerté et systématique à l'échelle internationale saurait en venir à bout. Aussi, concerne-t-elle tous les pays du monde civilisé, tous ceux qui souscrivent à la déclaration universelle des droits de l'homme où est énoncé entre autres le droit de chacun à la vie, à la liberté, à la sûreté de sa personne ainsi que le droit des réfugiés à trouver asile en d'autres pays. Il paraît particulièrement approprié de rappeler ces vérités au lendemain du trentième anniversaire de la proclamation de cette charte.

Quant à nous, qui sommes ici réunis en réponse au pressant appel du Haut-Commissaire, il nous revient d'abord dans un souci humanitaire, de trouver des solutions adéquates à ce tragique problème et de nous assurer que le Haut Commissaire disposera des moyens nécessaires pour lui permettre de remplir pleinement son mandat auprès des réfugiés et personnes déplacées de l'Asie du Sud-Est. Dans l'excellente note qu'il a préparé à notre intention, le Haut-Commissaire a bien analysé la situation actuelle des réfugiés et personnes déplacées du Sud-Est asiatique et l'énormité et la complexité du problème qu'ils posent. Selon les chiffres fournis dans ce rapport, depuis 1975, plus de quatre cent trente mille (430,000) personnes ont fui le Vietnam, le Cambodge et le Laos pour se réfugier dans des pays voisins. La Thaïlande en a accueilli quelques cent quatre-vingt-cinq mille (195,000) dont plus de cinquante et un mille (51,000) cette année seulement et cent trente mille (130,000) d'entre eux s'y trouvent toujours. Plus de quatre-vingt-cinq mille (85,000) personnes ont quitté le Vietnam à bord de petites embarcations et de bateaux en trouvant asile principalement en Malaisie. Quarante mille (40,000) d'entre eux restent à réinstaller. Par ailleurs, plus de cent cinquante mille (150,000) Cambodgiens sont arrivés au Vietnam par voie de terre au cours de cette période. Depuis 1978, le flot des réfugiés n'a fait qu'augmenter de mois en mois à un rythme particulièrement dramatique passant de deux mille à douze mille par mois en quelques mois.

...2